



NOS ÉQUIPES MOBILISÉES À VOS CÔTÉS

Chers Sociétaires,

Après un mois de confinement, nous souhaitons nous adresser à vous, chers Sociétaires de la Mutuelle de Poitiers, pour vous dire à quel point toutes nos actions sont menées pour **rester proches de vous**, solidaires de l'élan national et **attentifs aux situations de nos Sociétaires les plus fragilisés** par la crise engendrée par le COVID-19.

Contraints de fermer au public nos 300 agences, nous avons organisé le travail à distance d'un maximum de collaborateurs, en agence et au siège social, pour **rester joignables** et ce malgré l'impossibilité de vous recevoir en agence ou de nous rendre chez vous. Aussi, nos équipes sont **disponibles pour répondre à vos questions, gérer vos contrats et vos sinistres**.

Dans ce contexte difficile pour tous, nous sommes particulièrement **attentifs aux besoins de nos sociétaires** âgés et isolés avec lesquels nos équipes sur le terrain essaient de prendre contact et proposent leur aide dès que cela est possible.

La Mutuelle de Poitiers se mobilise, et nous avons mis en place des **dispositions exceptionnelles pour accompagner nos sociétaires fragilisés** par cette crise et **tout particulièrement les sociétaires professionnels**, avec notamment :

- **La possibilité de reporter le paiement des cotisations**, pour nos sociétaires professionnels dont les situations de trésorerie sont les plus délicates, particulièrement ceux ayant arrêté leur activité.
- **Une contribution de plus d'un million d'euros au Fonds national de solidarité**, constitué et géré par les pouvoirs publics, en faveur des TPE et des indépendants.
- **Une enveloppe de soutien spécifique Mutuelle de Poitiers à hauteur d'1,5 million d'euros**, ayant vocation principalement à accompagner nos sociétaires professionnels les plus fragiles, directement touchés par cette crise.

Au-delà de ces mesures d'urgence, le contexte du COVID-19 nécessitera de poursuivre ces élans de solidarité dans les mois qui viennent. En 2019, du fait de son statut de Société d'assurance mutuelle à cotisations variables, la Mutuelle de Poitiers a décidé avec le Conseil d'Administration le versement d'une ristourne de cotisations à 450 000 Sociétaires pour leurs risques de particulier (auto, habitation, santé, accidents de la vie...), représentant plus de 8 millions d'euros qui ont été versés au mois de février dernier.

L'année 2020 est loin d'être terminée et de nombreuses incertitudes sont devant nous. En revanche, nous savons d'ores et déjà que si les résultats 2020 le permettent, **nous ferons notre possible pour allouer une nouvelle ristourne** à nos Sociétaires sur leurs cotisations 2020.

Bien sûr, ces mesures de soutien ne sauraient solutionner la totalité des difficultés financières qui peuvent être rencontrées, mais l'ensemble constitue à cette heure la contribution solidaire de la Mutuelle de Poitiers, solidarité qui est dans l'**ADN mutualiste de notre entreprise**.

Avec nos 300 Agents de proximité, **nous restons à votre disposition pour vous accompagner** du mieux que nous le pourrons au cours de ces prochaines semaines.

Je vous souhaite bon courage pour cette période de confinement, en espérant que la reprise soit rapide et apaisée et que chacun de vous se porte bien.

Bien cordialement et avec mes pensées les plus chaleureuses,

Stéphane DÉSSERT
Directeur Général de la Mutuelle de Poitiers Assurances